



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E130262

VALABLE JUSQU'AU

09/05/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2014

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/09/2024

2 000

Raison sociale : MOUVIELLE RENOVATION

421 RUE CELESTIN HENNION

59144 GOMMEGNIES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VALENCIENNES

Téléphone : 06 46 34 06 08

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : ericmouvielle1010@orange.fr

Responsabilité légale :

MOUVIELLE ERIC GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

AXERIA IARD AXRCD231532

Assurance Responsabilité Civile :

AXERIA IARD AXRCD231532

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 11/06/2025           |
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                                 | 28/08/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 11/06/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 28/08/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.